

Diplôme de français professionnel Affaires (DFP Affaires)

RS7674 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15242
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/07/2026
Date d'échéance	17/07/2029

Certificateur(s)

DIRECTION DE L'ACTIVITE INTERNATIONALE · SIRET : 13001727000245

Partenaires habilités

13 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 13 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ABC FORMATION	34123951500032	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE	37785754500042	Former et organiser l'évaluation
EFREI PARIS	39889833800031	Former et organiser l'évaluation
INALTA	52378760400389	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT ARITAS FORMATION	53396464900024	Former et organiser l'évaluation
KANGOUROU	39498299500042	Former et organiser l'évaluation
KANGOUROU MED'	78932211200036	Former et organiser l'évaluation
METZ FRENCHPRO	89120942100033	Former et organiser l'évaluation
NEXTUP FORMATION	90833941900016	Former et organiser l'évaluation
PARIS LANGUAGE AND SOLUTIONS	49773896300055	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 13 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7674-diplome-de-francais-professionnel-affaires-dfp-affaires/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Objectif de la certification DFP Affaires

La certification Diplôme de Français Professionnel – Affaires a pour finalité d'attester, de manière normée et fiable, la maîtrise du français professionnel selon les niveaux du CECRL (A2 à C1). Elle permet d'évaluer les compétences langagières nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles en environnement francophone, à travers des épreuves contextualisées portant sur la compréhension, l'expression et l'interaction en situation de travail.

Elle constitue un outil de sécurisation des parcours individuels, facilitant l'accès à l'emploi, l'évolution professionnelle et la reconnaissance administrative, notamment dans le cadre des demandes de carte de résident et de naturalisation pour lesquelles elle est officiellement reconnue par le ministère de l'Intérieur.

Contexte de la certification DFP Affaires

Le développement de la certification DFP Affaires s'inscrit dans un cadre réglementaire renforcé faisant du français

une compétence obligatoire dans les relations de travail (loi du 4 août 1994) et une exigence de résultat pour l'intégration linguistique et administrative (loi du 26 janvier 2024 et circulaires de 2025).

La montée en puissance des besoins en français professionnel est accentuée par la forte présence de primo-arrivants dans les secteurs en tension (sécurité, BTP, hôtellerie-restauration, services à la personne, logistique), où la maîtrise du français conditionne la sécurité, la qualité du service et l'efficacité opérationnelle.

Dans un contexte où les entreprises expriment des besoins linguistiques rarement formalisés mais déterminants pour les recrutements, la certification DFP Affaires apporte un référentiel structurant, adossé au CECRL, répondant aux attentes des employeurs, aux exigences des politiques publiques et aux besoins d'insertion des individus.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Traiter des informations écrites issues de situations professionnelles en français, en identifiant le contexte, les attendus et la tâche à réaliser, en extrayant les informations pertinentes, en les reformulant et en les structurant dans un support de réponse conforme, afin de réaliser la tâche de communication, d'organisation ou de relation client attendue dans l'entreprise.

Traiter les informations orales issues de situations professionnelles en français, en identifiant le contexte, les attendus et la tâche, en extrayant les informations pertinentes, en les reformulant et en les structurant dans un support de réponse conforme, afin de réaliser la tâche de communication, d'organisation ou de relation client attendue dans l'entreprise.

Interagir à l'écrit dans des situations professionnelles en français, en identifiant le contexte, les attendus et la tâche, en extrayant les informations pertinentes, en les reformulant et en les structurant dans un écrit professionnel conforme, afin de réaliser la tâche de communication, d'organisation ou de relation client attendue dans l'entreprise.

Interagir à l'oral dans des situations professionnelles en français, en identifiant le contexte, les attendus et la tâche, en extrayant les informations pertinentes des documents supports et des propos de l'interlocuteur, en les reformulant et en les structurant dans un discours oral conforme à la posture professionnelle attendue dans la situation, afin de réaliser la tâche de communication, d'organisation ou de relation client attendue dans l'entreprise.

Produire (parler en continu) à l'oral

dans des situations professionnelles en français, en identifiant le contexte, les attendus et la tâche, en extrayant les informations pertinentes des documents supports, en les reformulant et en les structurant dans un discours oral conforme à la posture professionnelle attendue dans la situation, afin de réaliser la tâche de communication, d'organisation ou de relation client attendue dans l'entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

N/A

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification DFP Affaires est accessible à toute personne ayant réalisé un positionnement initial. Ce test est effectué par l'organisme partenaire en amont du démarrage de la formation et permet d'identifier le niveau actuel de maîtrise de la langue ainsi que l'objectif en fonction du métier actuel ou futur du candidat. Cet objectif est présenté sous forme de niveau CECRL. Il n'y a pas de prérequis pour accéder à une formation préparant à la certification DFP Affaires, néanmoins la certification est délivrée à partir du niveau A2 et selon l'objectif fixé en amont de la formation, selon le projet professionnel du candidat.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Le niveau minimum A2 est requis pour valider la certification DFP Affaires. L'organisme de formation fixe un objectif CECRL en fonction du projet professionnel du candidat et, le cas échéant, une spécialisation de domaine professionnel.

L'inscription s'effectue auprès d'un centre partenaire agréé. Chaque candidat renseigne et signe une fiche d'inscription individuelle comportant ses données d'identité et le numéro d'une pièce officielle en cours de validité (passeport ou carte nationale d'identité). Le centre peut accepter des inscriptions sur place, par correspondance ou en ligne ; dans tous les cas, un contrôle obligatoire de l'identité est opéré le jour des épreuves. La convocation, adressée par le Responsable DFP, mentionne l'identité du candidat, la date, le lieu et les horaires de la session, et rappelle les règles à respecter: présentation de la convocation et d'une pièce d'identité avec photographie et

signature, non?admission des retardataires, horaires non modifiables, justification d'une absence pour motif légitime par un document officiel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

le jury de certification est composé d'au moins deux évaluateurs, intervenant directement dans l'évaluation des candidats. Les évaluateurs sont tous des professionnels qualifiés, reconnus pour leur expertise dans l'évaluation des compétences linguistiques et étant dûment habilités par la CCI Paris Ile-de-France Education, après un processus de sélection et de formation. Au moins un des deux évaluateurs est extérieur et sans lien avec l'organisme certificateur. Aucun des évaluateurs n'est intervenu dans la formation des candidats et n'entretient avec eux un lien d'intérêt ou de subordination.

Base légale

Date de décision	17/07/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/07/2029
Date de dernière délivrance possible	17/01/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	108	—	—	—
2023	125	—	—	—

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Les Diplômes de français professionnel - Le français des affaires

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7674/>